

AVIS DE MARCHÉ

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom et adresses : Commune de Salon de Provence, point(s) de contact : Mme JOURDAN, Direction de la Commande Publique CS 80367, F - 13663 Salon de provence cedex, Tél : +33 490448935, courriel : service.marches@salon-de-provence.org, Fax : +33 490448972

Code NUTS : FRL04

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.salondeprovence.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <http://www.achatpublic.com>

I.2) Procédure conjointe

I.3) Communication :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2023_68oIVW1nY8

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique via :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2023_68oIVW1nY8&v=1&selected=0, au(x) point(s) de contact susmentionné(s).

I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Autorité régionale ou locale

I.5) Activité principale : Services généraux des administrations publiques.

SECTION II : OBJET

II.1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé : LOCATION DE DECORS ET MATERIELS D'ILLUMINATION ET ACCESSOIRES

Numéro de référence :

23010000

II.1.2) Code CPV principal : 31500000

II.1.3) Type de marché : Fournitures.

II.1.4) Description succincte : Le présent accord-cadre concerne les prestations de location de décors transversaux en traversée de voirie, des décors fixés sur mâts, des décorations d'arbres, des décorations de façade, décors 3D, etc... dans le cadre des illuminations de Noël.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 110000 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non.

II.2) Description

II.2.1) Intitulé

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

31500000

39298900

31527200

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRL04

II.2.4) Description des prestations : Le présent accord-cadre concerne les prestations de location de décors transversaux en traversée de voirie, des décors fixés sur mâts, des décorations d'arbres, des décorations de façade, décors 3D, etc... dans le cadre des illuminations de Noël.

II.2.5) Critères d'attribution :

Critère(s) de qualité :

- Valeur technique / Pondération : 50

- Performance en matière de protection de l'environnement / Pondération : 10

Prix - Pondération : 40

II.2.6) Valeur estimée :

Valeur hors TVA : 110000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui.

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : non.

II.2.11) Information sur les options :

Options : oui.

Description des options : Des avenants et des marchés complémentaires pourront être conclus

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires : Accord cadre mono attributaire à bons de commande sans minimum et avec un maximum annuel de 250 000 euro(s) HT. Ce seuil sera identique pour chaque période de reconduction. Le montant estimé mentionné au présent avis correspond à l'estimation de dépense par campagne d'illumination. Les seuils seront identiques pour chaque période de reconduction.

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Liste et description succincte des conditions : Pièces de la candidature telles que prévues aux articles L. 2142-1, R. 2142-3, R. 2142-4, R. 2143-3 et R. 2143-4 du Code de la commande publique :

Lettre de candidature et désignation du mandataire pas ses co-traitants (DC1 ou forme libre)

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas des interdictions de soumissionner, (DC1 ou forme libre)

III.1.2) Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles (DC2, tableau, ou forme libre)

III.1.3) Capacité technique et professionnelle :

Liste et description succincte des critères de sélection : Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire (DC2, tableau ou forme libre)

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.2) Conditions liées au marché

III.2.1) Information relative à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

Pour les entreprises nouvellement créées, les candidats pourront fournir, comme "preuve par équivalence", tous les éléments susceptibles de permettre d'apprécier leurs moyens (humains, techniques et financiers) pour assurer les prestations. Le pouvoir adjudicateur appréciera le caractère suffisant ou non des documents présentés. A l'issue de l'analyse des pièces de la candidature, ne seront pas admises les candidatures qui ne sont pas recevables en application des articles R 2142-1 à R 2142-2 et R2142-5 à R 2142-14 du Code de la Commande Publique, les candidatures qui ne sont pas accompagnées des documents ci-dessus précisées, les candidatures qui ne présentent pas l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, les capacités techniques, professionnelles, économiques et financières suffisantes

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non.

SECTION IV : PROCEDURES

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure : Ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique :

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre avec un seul opérateur.

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui.

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 14/04/2023 à 17 h 00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres :

Date : 17 avril 2023 à 09 h 00

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture : L'ouverture des plis n'est pas publique. les date et heure sont données à titre purement indicatif.

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Renouvellement :

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

VI.2) Informations sur les échanges électroniques :

La facturation en ligne sera acceptée.

VI.3) Informations complémentaires :

Dossier de consultation gratuit, téléchargeable à l'adresse suivante :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2023_68oIVW1nY8&v=1&selected=0

Modalités de remise des offres : Aucune transmission par voie papier n'est autorisée pour cette consultation.

Le pouvoir adjudicateur impose la transmission des documents par voie électronique à l'adresse suivante :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2023_68oIVW1nY8&v=1&selected=0

Aucun autre mode de transmission n'est autorisé.

Les conditions de présentation des plis électroniques sont précisées au règlement de consultation.

Les candidats sont autorisés à déposer une copie de sauvegarde dans les conditions posées au règlement de consultation.

Les documents transmis par voie électronique seront re-matérialisés après l'ouverture des plis. Les candidats sont informés que l'attribution du marché pourra donner lieu à la signature manuscrite du marché papier.

Marché à prix unitaires, ajustable annuellement

Le délai global de paiement est de 30 jours.

Le marché sera financé par le budget de la Commune

Aucune forme de groupement imposée. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ;
- En qualité de membres de plusieurs groupements.

Le pouvoir adjudicateur applique le principe "Dites-le nous une fois" pour le dossier de candidature, dans les conditions posées au règlement de consultation.

Afin d'optimiser l'analyse des offres, notamment en ce qui concerne la qualité des produits proposés, les candidats devront obligatoirement fournir, à titre gratuit, les échantillons indiqués au règlement de consultation, dans les conditions posées au dit document.

Une visite des sites d'implantation est possible, dans les conditions posées au règlement de consultation.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Marseille, 31 Rue Jean-François LECA, F - 13002 Marseille, Tél : +33 491434813,

Fax : +33 491811387

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges en matière de marchés publics, Place Félix Baret
CS 80001, F - 13282 Marseille cedex 2, Tél : +33 491156374, Fax : +33 491156190

VI.4.3) Introduction de recours

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Greffe du Tribunal Administratif de Marseille, 31 Rue Jean-François LECA, F - 13002 Marseille, Tél : +33
491434813, Fax : +33 491811387

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 06 mars 2023